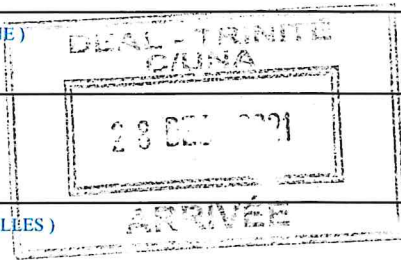


**Projet de centrale photovoltaïque au sol à Fond Laillet**

<b>Concernant</b>	<input type="checkbox"/> Une demande de Permis de Construire (PC) <i>(art. R421-19 du code de l'urbanisme)</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Une demande de Permis d'Aménager (PA) <i>(art. R 421-26 du code de l'urbanisme)</i>	DEPOSEE EN MAIRIE LE <b>16/12/2021</b>
	<input type="checkbox"/> Une Déclaration Préalable (DP)	<input type="checkbox"/> Une demande de Certificat d'Urbanisme (CUB)	
<b>PAR</b>	NOM, RENOMS <b>EDF Renouvelables France (Représentée par M. HELLSTERN Didier)</b>		
<b>HABITANT À</b>	ADRESSE DU DEMANDEUR ( NUMERO, VOIE, LIEU-DIT, CODE POSTAL, COMMUNE ) <b>100 Esplanade du Général de Gaulle – Cœur Défense – Tour B Chez EDF Renouvelables France Paris La Défense Cédex 92932</b>		
<b>POUR UN PROJET SITUÉ À</b>	ADRESSE DU TERRAIN ( NUMERO, VOIE, LIEU-DIT, CODE POSTAL, COMMUNE ) <b>FOND LAILLET 97222 BELLEFONTAINE</b>		
	REFERENCES CADASTRALES DU TERRAIN ( SECTIONS ET NUMEROS DES PARCELLES ) <b>D 298</b>		



Cet avis n'est requis que lorsque la décision relève de l'état. Dans ce cas, il est transmis à la direction départementale de l'Équipement dans le mois de la réception de la demande à la mairie, faute de quoi il est réputé favorable.

Dans les autres cas il peut être transmis au service instructeur choisi. Il peut revêtir toute autre forme qui paraîtra utile.

**1. AVIS SUR LE PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT**

<b>11. LE PROJET EST-IL SITUÉ</b>	<input checked="" type="checkbox"/> DANS UN SECTEUR COUVERT PAR UN DOCUMENT D'URBANISME ? ⊗ Document: PLU                      ⊗ Zone: UE	<input checked="" type="checkbox"/> DANS UN ESPACE NON URBANISÉ ? ○ Terrain agricole cultivable ○ Espace boisé (forêt, landes, maquis, garrigue) <input checked="" type="checkbox"/> Autres: Zone industrielle
	<input type="checkbox"/> DANS UNE PARTIE ACTUELLEMENT URBANISÉE ? ○ Centre urbain                      ○ Autre : ○ ou milieu aggloméré	○ DISTANCE APPROXIMATIVE DE LA CONSTRUCTION LA PLUS PROCHE EN M
<b>12.</b>	EXISTE-T-IL UN OU PLUSIEURS BATIMENTS SUR LE TERRAIN ? <input checked="" type="checkbox"/> OUI                      ○ NON	Parmi ces bâtiments y en a-t-il qui sont destinés à être démolis à l'occasion de la réalisation du projet ? ○ OUI                      ⊗ NON
<b>13. OBSERVATIONS DU MAIRE</b>	INCIDENCE DU PROJET SUR LES MILIEUX AVOISINANTS ( URBAINS OU NATURELS ) ET EN PARTICULIER EN CONFORMITE AVEC LE PLU	

**2. AVIS SUR LES EQUIPEMENTS DESSERVANT LE TERRAIN**

<b>21. VOIRIE</b>	<input checked="" type="checkbox"/> LE TERRAIN EST DESSERVI PAR UNE VOIE : ○ Privée                      ⊗ Publique	<input type="checkbox"/> LE TERRAIN N'EST PAS DESSERVI PAR UNE VOIE ○ espace boisé                      ○ Terrain agricole cultivable                      ○ Autre :
	LARGEUR DE LA VOIE 5 m	NATURE BETON
	APPRECIATION DE LA DESSERTE PAR RAPPORT AUX BESOINS ENGENDRES PAR LE PROJET : ⊗ Bonne                      ○ Mauvaise                      ○ Insuffisante	<input type="checkbox"/> La commune réalisera la desserte nécessaire avant le :
	Y A-T-IL UN PLAN D'ALIGNEMENT ? ○ OUI                      ○ NON	UNE CESSION GRATUITE DE TERRAIN EST-ELLE NÉCESSAIRE ? ○ OUI ○ NON
	Y A-T-IL DES PROBLÈMES D'ACCÈS ? LESQUELS ?	
<b>22. RESEAU DE DISTRIBUTION D'EAU</b>	<input checked="" type="checkbox"/> LE TERRAIN EST DESSERVI PAR UN RESEAU D'EAU ⊗ PUBLIC                      ○ PRIVÉ	<input type="checkbox"/> LE TERRAIN N'EST PAS DESSERVI PAR UN RESEAU D'EAU
	DIAMÈTRE DES CANALISATIONS	<input type="checkbox"/> La commune réalisera la desserte avant le :
	ADAPTATION DU RESEAU PAR RAPPORT AUX BESOINS ENGENDRES PAR LE PROJET : ⊗ Bonne                      ○ Mauvaise                      ○ Insuffisante	<input type="checkbox"/> La commune fera réaliser la desserte par un concessionnaire avant le :
	Y A-T-IL DES PROBLÈMES PARTICULIERS ? LESQUELS ?	<input type="checkbox"/> La commune n'est pas en mesure de préciser dans quel délai la desserte sera assurée <input type="checkbox"/> La commune ou le concessionnaire n'a pas l'intention de réaliser le réseau
<b>23. RESEAUX DE GAZ ELECTRICITE TELEPHONE</b>	<input checked="" type="checkbox"/> LE TERRAIN EST DESSERVI EN ELECTRICITE BASSE TENSION	<input type="checkbox"/> LE TERRAIN N'EST PAS DESSERVI EN ELECTRICITE BASSE TENSION
	LA DESSERTE EN ELECTRICITE EST ⊗ Bonne                      ○ Mauvaise                      ○ Insuffisante	<input type="checkbox"/> LA COMMUNE FERA REALISER LA DESSERTE EN ELECTRICITE BASSE TENSION AVANT LE :
	Y A-T-IL DES PROBLÈMES PARTICULIERS ? LESQUELS ?	<input type="checkbox"/> La commune n'est pas en mesure de préciser si la desserte sera assurée
LES CONSTRUCTIONS PEUVENT-ELLES ÊTRE DESSERVIES PAR LE RESEAU DU TELEPHONE ?		⊗ OUI                      ○ NON
LES RESEAUX D'ELECTRICITE ET DU TELEPHONE SITUÉS SUR LE TERRAIN DEVRONT-ILS ÊTRE AÉRIENS OU ENTERRES ?		



<b>24. RESEAU D'ASSAINISSEMENT</b>	<input checked="" type="checkbox"/> LE TERRAIN EST DESSERVI PAR UN RESEAU D'ASSAINISSEMENT <input type="radio"/> Public <input type="radio"/> Privé	<input type="checkbox"/> LE TERRAIN N'EST PAS DESSERVI PAR UN RESEAU D'ASSAINISSEMENT
	<input type="checkbox"/> Par un réseau séparatif <input type="checkbox"/> Par un réseau unitaire	<input type="checkbox"/> La commune réalisera la desserte AVANT LE
	<input type="checkbox"/> ADAPTATION DU RESEAU DES EAUX PLUVIALES PAR RAPPORT AU PROJET : <input type="radio"/> Bonne <input type="radio"/> Mauvaise <input type="radio"/> Insuffisante	<input type="checkbox"/> La commune fera réaliser la desserte par (1) : AVANT LE
	<input type="checkbox"/> ADAPTATION DU RESEAU DES EAUX USEES PAR RAPPORT AU PROJET : <input type="radio"/> Bonne <input type="radio"/> Mauvaise <input type="radio"/> Insuffisante	<input type="checkbox"/> La commune n'est pas en mesure de préciser dans quel délai la desserte sera assurée
	Y A-T-IL DES PROBLEMES PARTICULIERS (RACCORDEMENT, EXTENSION) ? LESQUELS ?	<input type="checkbox"/> La commune n'a pas l'intention de desservir le terrain par un réseau public d'assainissement

<b>25. RESEAU SECUR. INCENDIE</b>	Les constructions peuvent-elles être desservies par un réseau assurant la lutte contre l'incendie ? <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
-----------------------------------	---

<b>26. EQUIPEMENTS COLLECTIFS</b>	1. LA COMMUNE POURRA-T-ELLE ASSURER La scolarité des enfants ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non      Le ramassage scolaire ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	2. LA COMMUNE ASSURERA-T-ELLE LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	3. Y A-T-IL DES PROBLEMES RELATIFS A D'AUTRES EQUIPEMENTS COLLECTIFS ? LESQUELS

### 3. PROGRAMME D'AMENAGEMENT D'ENSEMBLE

<b>31. MONTANT DE LA PARTIC. PROPOSE</b>	
--	--

<b>32. MODES DE PAIEMENT POSSIBLES</b>	<input type="checkbox"/> Contribution financière <input type="checkbox"/> Apport de terrains <input type="checkbox"/> Réalisation de travaux
--	--

<b>33. DELAI DE RECOUVREMENT PROPOSE</b>	
--	--



### 4. AVIS SUR LE PROJET DE CONSTRUCTION ( LE CAS ECHEANT )

<b>41. AIRES DE STATIONNEMENT</b>	OBSERVATIONS DU MAIRE
-----------------------------------	-----------------------

<b>42. PLANTATIONS ET AIRES DE JEUX</b>	Y A-T-IL LIEU DE PRESCRIRE	Le maintien des arbres existants ? <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
		La réalisation de plantations nouvelles ou d'aires de jeux et de loisirs ? <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non

<b>43. ASPECT EXTERIEUR</b>	OBSERVATIONS DU MAIRE SUR L'ASPECT EXTERIEUR DU PROJET ( TOITURES, FACADES, CLÔTURES )
	Y A-T-IL LIEU D'IMPOSER DES PRESCRIPTIONS SPECIALES ?

### 5. AVIS DU MAIRE

<input type="checkbox"/> FAVORABLE (NATURE ET MOTIFS DES PRESCRIPTIONS S'IL Y A LIEU)  Sous réserve des prescriptions du PLU	DATE 22/12/2021
<input type="checkbox"/> DEFAVORABLE (INDIQUER LES MOTIFS COMPTE TENU DES OBSERVATIONS TIREES DES RUBRIQUES 13 A 43)	Le Maire <input checked="" type="checkbox"/>  <b>Le Maire Félix ISMAIN</b>  

(1) Préciser le service public ou le concessionnaire de service public qui réalisera les travaux.